

Namaste chers adhérents,

A l'issue de cette première année d'existence, nous pouvons être fiers de ce que nous avons déjà accompli et du chemin parcouru.

Après les terribles séismes qui ont frappé le Népal en avril et mai 2015, et avant même la création de l'association Solidarité Inde Népal, nous avons été plusieurs à souhaiter apporter une aide concrète à nos amis népalais durement touchés. De ce souhait est né le collectif Les amis de Panta, qui a permis de récolter environ 5000€, utilisés pour pallier aux besoins de première urgence post séisme, à savoir, achat de tarpaulins, couvertures, nourriture, eau potable... Cette somme a été transférée au Népal auprès de notre ami Panta Raj en plusieurs fois, via le service d'envoi d'argent à distance Western Union (il n'y a pas eu de frais de commission pendant plusieurs semaines après le séisme, pour permettre d'envoyer sans frais des sommes d'argent au Népal).

Dans un 2^{ème} temps, nous avons souhaité financer l'achat d'un nouvel ordinateur portable pour Panta, les locaux de son agence de trek ayant bien souffert lors des secousses, avec un ordinateur totalement HS.

Très motivés par cette formidable chaîne de solidarité et ne souhaitant pas en rester là, nous avons donc décidé de créer notre association, afin de pouvoir continuer à collecter de l'argent en vue de projets humanitaires en Inde et au Népal, et ce dans un cadre légal et transparent.

Solidarité Inde Népal est donc née officiellement le 1^{er} juillet 2015, composée d'un Conseil d'Administration de 5 membres (1 président, 1 secrétaire, 1 trésorier et 2 membres complémentaires).

L'objectif de cette 1^{ère} année était de se faire connaître, afin de sensibiliser les personnes potentiellement intéressées par nos projets et actions.

Nous avons donc mis en ligne un site web (solidarite-inde-nepal.org) et une page Facebook dédiée. Au 13 septembre 2016, nous avons 284 mentions J'aime, et nos publications via le site web et la page Facebook sont largement vues, commentées et partagées.

Dans le même temps, nous avons pris contact avec nos soutiens locaux en Inde et au Népal afin de décider avec eux quels étaient les projets prioritaires pour chacun et comment nous pouvions y participer.

Je me suis rendue au Népal et en Inde en août 2015, Sophie et Ivan CAHU ont quant à eux séjourné au Népal en avril 2016 (les compte rendus de nos séjours sont disponibles sur le site web de l'association).

Pour l'Inde, notre interlocuteur est Navneet Kumar Mishra, président de l'ONG indienne Saddhamma, qui gère 2 écoles primaires gratuites à Bodhgaya et à Bela (district de Gaya, province du Bihar).

Nous avons pu effectuer un 1^{er} versement de 500€ à Navneet cet été, qui a permis de financer le salaire des 4 enseignants de l'école de Bodhgaya pour 2 mois, et d'acheter des uniformes d'hiver pour les 40 enfants de l'école.

Pour le Népal, c'est Panta Khadka Raj, créateur et directeur de l'agence de trekking Voyage Himalaya à Kathmandu, et de l'ONG népalaise Smile Himalaya.

Nous avons aussi pu effectuer un versement de 500€ à Panta cet été, qui a permis d'acheter 15 couvertures épaisses et 18 châles en laine pour les habitants du village de Faskot.

Ces opérations de financement ont pu être réalisées grâce aux ventes réalisées par l'association au moment des fêtes de fin d'année : vente de Noël à l'Hôpital Robert Debré à Paris, vente de Noël à Rennes et vente flash par correspondance sur internet via la page Facebook et le site web de l'association.

Nous avons reçu des créations artisanales et des cartes postales fournies gratuitement par notre amie Laure Vierre (fondatrice de la boutique en ligne God Save The Tea Time), et acheté des cartes postales et marque pages réalisées à partir d'aquarelles originales réalisées par Jérémie Bonamant.

Nous avons aussi mis en vente du thé noir Ilam du Népal, des pochettes fantaisies fabriquées en Inde, ainsi que des calendriers 2016 réalisés à partir des photos prises par Sophie et Ivan CAHU lors de leurs précédents séjours au Népal en 2009 et 2013.

Le montant total de ces ventes sera détaillé dans le bilan financier.

En termes d'adhérents, nous étions 15 pour l'exercice 2015-2016.

Panta Raj et Navneet Mishra sont membres d'honneur.

Nous avons déposé une demande de rescrit fiscal début septembre auprès de l'administration fiscale, afin que les dons faits à l'association puissent être déductibles des impôts à hauteur de 60%. Nous devrions avoir une réponse d'ici 6 mois.

Une année très riche donc en réalisations et projets, avec toujours la même devise : faire ensemble au plus près des besoins.

Merci à tous pour votre aide et votre soutien, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de nos projets à venir.

A très bientôt !

Om Shanti (paix en sanskrit)

France CORROYEZ

Présidente